Délégation
Provence-Alpes-Côte d'Azur

ENVIRORISK



AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Offre *de service* 2026

+ d'informations sur cnfpt.fr

LES ENJEUX DE L'EAU DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Durée 21 heures

Niveau Approfondissement

MÂCON
Code IEL : 81:SX02D006
25, 26 et 27/11/2025

Vincent PSALMON
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
vincent.psalmon@cnfpt.fr

NANTES
Code IEL : 17:SX02D004
Dates à confirmer

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

MÂCON
Code IEL : 81:SX02D010
26-28/01/26

Lionel Roux
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
lionel.roux@cnfpt.fr

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX02D

PUBLIC

- Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable,
- directeur ou directrice de l'environnement,
- cheffe ou chef de projet foncier, urbanisme et aménagement
- cadre chargé de la planification.

OBJECTIFS

- Intégrer les enjeux de l'eau dans la définition de la stratégie territoriale,
- élaborer un document d'urbanisme intégrant les enjeux autour de l'eau,
- mobiliser les différents leviers liés à l'eau dans les documents d'urbanisme.

CONTENU

- Données générales et de cadrage sur l'eau (eau verte/eau bleue, le petit et le grand cycles de l'eau, les liens eau et sol, les données chiffrées, les enjeux écologiques, quantitatifs et chimiques de l'eau face au réchauffement climatique, les liens entre eau et changement climatique),
- les instruments de la planification de l'eau et leur articulation: SDAGE, SAGE, définition, cadre juridique, contenu et procédure d'élaboration,
- l'eau source de risques : inondation, crue, submersion, sécheresse, les PPRI et PPRL,
- les étapes clés de l'élaboration des documents d'urbanisme pour intégrer l'eau,
- les acteurs à mobiliser,
- les différents leviers dans les documents d'urbanisme.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés et retour d'expériences,
- exercices pratiques

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant.e sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- disposer d'une base de connaissance sur les documents de planification,
- disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES ET LES STRATÉGIES FONCIÈRES

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

NANTES
Code IEL : 17:SXNAS011
10-11/02/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

GIÈRES
Code IEL : 80:SXNAS014
19-20/03/26

Sandrine Gourin
AUVERGNE RHONE ALPES
04 76 15 01 29

NANTES
Code IEL : 17:SXNAS015
09-10/02/27

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXNAS

PUBLIC

Responsable des affaires immobilières et foncières, directeur et directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, directeur ou directrice du développement territorial, directeur ou directrice de l'environnement et de l'agriculture, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement, négociateur ou négociatrice foncier.

OBJECTIFS

- identifier les enjeux fonciers des espaces naturels et agricoles et les acteurs impliqués,
- définir et mettre en oeuvre une stratégie foncière adaptée en mobilisant les documents d'urbanisme et les outils de l'action foncière.

CONTENU

- les enjeux fonciers liés aux espaces agricoles et naturels (alimentation, aménagement, environnement, énergie, etc.) et la définition d'une stratégie foncière d'ensemble (de la sensibilisation à l'action foncière en passant par la planification),
- les dispositifs de protection de ces espaces et leurs critères de choix (les documents de planification, paen, espaces naturels sensibles, site natura 2000...),
- la mobilisation des outils d'intervention foncière,
- les différents acteurs, leurs modalités d'intervention et les partenariats : collectivités, opérateurs fonciers, usagers, associations,
- l'évaluation de la stratégie foncière,
- la séquence "Eviter, réduire, compenser".

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage et d'une mise à disposition de ressources spécifiques en ligne consultables avant/ pendant/ après la formation, accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

I2Q0A Politique Publique du Paysage et de la biodiversité
I2Q15 Directeur ou directrice, cadre chargé ou chargée des espaces naturels et de la nature en ville

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

BESANCON
Code IEL : 81:SXEED034
26-27/02/26

Martine Blahay
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
martine.blahay@cnfpt.fr

Code stage : SXEED

PUBLIC

Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, directeur ou directrice de l'environnement, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire de l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme et ses dernières évolutions,
- initier et suivre des démarches d'évaluation environnementale dans le cadre de la conception des documents d'urbanisme.

CONTENU

- les dispositions réglementaires et champs d'application de l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme,
- les acteurs impliqués : rôle de l'autorité environnementale, relation avec le public,
- les apports de l'évaluation environnementale pour les documents d'urbanisme : la prise en compte des enjeux de biodiversité, paysagers, de consommation d'espace, de ressource en eau etc,
- la méthodologie de réalisation d'une évaluation environnementale,
- la rédaction du cahier des charges et le choix du bureau d'études.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports juridiques et méthodologiques,
- partage d'expériences et cas pratiques

PRÉ-REQUIS

Aucun.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXTEE Transition écologique et énergétique dans les politiques d'aménagement et de développement local
IXPLA Planification et articulation des politiques d'aménagement

LA MOBILISATION DES SERVICES AUTOUR DU ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

ANGERS
Code IEL : 17:SXSER011
09-10/04/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXSER

PUBLIC

- directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable,
- chefs et cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagement, mobilité, habitat...,
- responsables des affaires immobilières et foncières,
- cadres en charge de l'action foncière,
- directeurs et directrices généraux des services,
- toute personne intéressée par le sujet.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux systémiques et transversaux liés au ZAN pour adapter sa posture au sein de la collectivité
- activer différents leviers permettant la mobilisation des services autour du ZAN.

CONTENU

- Rappels de cadrage autour du ZAN: cadre juridique, impacts de l'artificialisation et contexte de transitions,
- les nouveaux paradigmes posés par le ZAN: limitation de l'étalement urbain, la renaturation, la densification,
- panorama des différentes politiques publiques impactées par le ZAN,
- la mobilisation des services par l'accompagnement au changement,
- la mobilisation des services par une entrée thématique: santé, désimperméabilisation...
- les leviers de l'accompagnement au changement: la sensibilisation et la formation,
- l'impacts du ZAN sur les organisations, les métiers et les compétences.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés de cadrage,
- retours d'expérience et témoignages

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant.e sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXEEP021
du 05 au 06/05/26 + 6 heures à distance

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXEEP022
04-05/05/26

Claudia DE LA TORRE
OCCITANIE
04 67 61 77 37

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXEEP

PUBLIC

Directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, directeurs et directrices de l'environnement, chefs et cheffes de projet foncier, urbanisme et aménagementChef ou cheffe de projet environnement

OBJECTIFS

- Connaître les principales dispositions législatives et réglementaires de l'évaluation environnementale applicables à un projet d'urbanisme,
- maîtriser les étapes de la démarche de l'évaluation environnementale et son articulation avec le Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

CONTENU

- Les enjeux de la démarche environnementale et son articulation avec le ZAN,
- les textes réglementant la démarche environnementale,
- les acteurs de l'évaluation environnementale,
- le champ d'application :travaux, ouvrages et opérations obligatoirement soumis à étude d'impact, dispensés et le au cas par cas,
- le contenu de l'étude d'impact,
- la procédure et le rôle de l'administration,
- les décisions.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage et d'une mise à disposition de ressources spécifiques en ligne consultables avant/ pendant et après la formation accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable

LES APPROCHES DURABLES DU PROJET URBAIN : DE LA CONCEPTION AUX USAGES

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXADD013
27-28/04/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

PARIS
Code IEL : 84:SXADD014
Présentiel : 21/05 et 22/05 Distanciel : 27/04 au 11/06

Sabine TOUNY
ILE-DE-FRANCE
01 60 78 99 13

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXADD

PUBLIC

Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, directeur ou directrice de l'environnement, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement, chargé.ou chargée de mission transition.

OBJECTIFS

- Définir des projets d'urbanisme intégrant les enjeux du développement durable et des transitions à partir d'une analyse systémique des territoires,
- identifier les conditions d'une prise en compte des usages dans la conception des projets.

CONTENU

- Enjeux de la ville durable,
- grilles de lecture et acteurs de la ville durable en prenant en compte les différentes échelles de territoire,
- liens entre les transitions et le projet urbain,
- analyse de différents référentiels et de leur méthodologie (label " éco-quartier ", ISO 37101 etc.),
- des documents d'urbanisme à l'opération d'aménagement : intégration du développement durable et définition de critères d'évaluation de la soutenabilité des projets,
- l'acceptabilité sociale de l'urbanisme durable : quelle prise en compte des usages,

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage et un temps à distance sous forme de classes virtuelles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

- Possibilité de visites sur site.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

IXTEE Transition écologique et énergétique dans les politiques d'aménagement et de développement local
IXURB Directeur.rice et cadre chargé.e.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable

SITES ET SOLS POLLUÉS: RESTAURATION ENVIRONNEMENTALE ET RECONVERSION DU FONCIER

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

LIMOGES
Code IEL : 86:SXSSP021
du 11 au 12/06/26 + 6h à distance

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

VANNES
Code IEL : 05:SXSSP020
26-27/11/26

Valérie LE BORGNE
DELEGATION BRETAGNE
02 97 47 50 30

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXSSP

PUBLIC

Responsable des affaires immobilières et foncières, directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, directeur ou directrice de l'environnement, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement, négociateur ou négociatrice foncier.

OBJECTIFS

- mener un projet d'aménagement foncier en présence d'une problématique de sites ou de sols pollués.

CONTENU

- présentation du contexte et des évolutions de la problématique des sols pollués,
- définition d'un site/sol pollué et cadre réglementaire (régime ICPE, cas particulier de la réglementation "déchets", loi ALUR et décret du 26 octobre 2015 sur la définition des secteurs d'information sur les sols et ses impacts),
- rappel sur des obligations respectives des propriétaires, exploitants et des acteurs de l'aménagement,
- rappel sur les enjeux de santé,
- approche globale : inventorier un site, évaluation d'un site, outils de gestion, les procédures de traitement des sites (banaliser, dépolluer : méthodes et techniques, surveillance de site),
- impact de la présence d'un site ou sol pollué dans le cadre du traitement d'un dossier foncier : diagnostic et décision de dépollution.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage et d'une mise à disposition de ressources spécifiques en ligne consultables avant/ pendant/ après la formation, accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2Q15 Directeur ou directrice, cadre chargé ou chargée des espaces naturels et de la nature en ville

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Durée 1 jour présentiel + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

GAP
Code IEL : 20:SXENV045
05/06/26

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SXENV044
13/11/26

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXENV

PUBLIC

Instructeurs et instructrices de l'application du droit des sols

OBJECTIFS

- Identifier les projets soumis à évaluation environnementale,
- gérer un dossier de permis soumis à évaluation environnementale,
- maîtriser la procédure de l'évaluation environnementale.

CONTENU

- L'évaluation environnementale : objectifs et la démarche Eviter- Réduire- Compenser (ERC)
- le contenu du dossier de permis dans le cadre de l'évaluation environnementale (rien s'il est sous les seuils de la nomenclature, la décision de non soumission à étude d'impact pour certains projets relevant d'un examen au cas par cas, l'étude d'impact),
- les acteurs : pour l'instruction, l'examen au cas par cas, la saisine de l'autorité environnementale (AE), le mémoire en réponse à l'avis de l'AE...
- la consultation et le contenu des décisions et avis de l'AE,
- le lien avec les autres procédures d'autorisation (DUP, autorisation environnementale...).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés de cadrage et retours d'expérience.Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET AMÉNAGEMENT : LES LEVIERS À MOBILISER

Durée 3 jours

Niveau Approfondissement

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXTEP026
12-14/10/26

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

Code stage : SXTEP

PUBLIC

- Directeurs et directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable,
- Cheffes et chefs de projet foncier, urbanisme et aménagement,
- Agents chargés de la planification.

OBJECTIFS

- Définir un projet urbain dans une dynamique de transition énergétique,
- traduire et prendre en compte les objectifs de la transition énergétique dans les documents de planification,
- concevoir et mettre en oeuvre des opérations d'aménagement (en renouvellement urbain et extension) permettant d'atteindre ces objectifs.

CONTENU

- Les objectifs nationaux en matière de transition énergétique,
- le cadre juridique de la transition énergétique,
- le projet urbain et transition énergétique : articulation des enjeux, des échelles et objectifs et diagnostic,
- la gouvernance du projet : participation des habitants et mobilisation des acteurs publics et privés de l'aménagement (référentiels partagés d'action),
- les leviers réglementaires : cartographie des enjeux et objectifs énergétiques dans les documents de planification (SRADDET, SCoT et PLUi),
- les leviers opérationnels : montage des projets, place des technologies et de l'ingénierie énergétique, impacts sur les formes urbaines et architecturales.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés et partage d'expériences.
- Possibilité d'une visite sur site.

PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

I2Q23 Vers un territoire à énergie positive
IXTEE Transition écologique et énergétique dans les politiques d'aménagement et de développement local
IXPLA Planification et articulation des politiques d'aménagement

LA PLACE ET LE RÔLE DE LA NATURE DANS LA STRUCTURATION DE LA VILLE

Durée 3 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LIMOGES
Code IEL : 86:SXNAU010
du 24 au 26/06/26 + 3 heures à distance

VERONIQUE BOUVOT
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 30 08 75

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXNAU008
28-30/09/26

Pauline PAIRIS
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXNAU

PUBLIC

Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, directeur ou directrice de l'environnement, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement, concepteur ou conceptrice paysagiste, chef ou cheffe de projet paysage.

OBJECTIFS

- Intégrer la dimension systémique de l'aménagement sous le prisme de la nature en ville sur les différents espaces (urbain, périurbain et rural) en faisant le lien avec les aspirations sociétales et les enjeux de transition écologique,
- déterminer et mettre en oeuvre une stratégie d'aménagement intégrant les enjeux de biodiversité et de nature en ville.

CONTENU

- l'évolution des usages urbains et de la demande sociale de nature,
- les interconnexions entre les espaces et entre leurs acteurs,
- la définition d'une stratégie de nature en ville : du projet global (traduit par des documents de planification) au micro-projet (comment inscrire le projet dans les dynamiques urbaines à l'oeuvre ? comment associer les usagers et habitants ?),
- le projet d'aménagement comme moyen de requalifier et recréer des espaces de biodiversité (identification des possibilités de renouvellement urbain, conciliation entre densification et aération des espaces etc.),
- l'impact de la nature en ville sur la santé,
- les liens entre nature en ville et transition écologique: lutte contre les ilôts de chaleur, gestion des eaux pluviales, biodiversité...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e communauté de stage et d'une mise à disposition de ressources spécifiques en ligne consultables avant/ pendant/ après la formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

- Possibilité de visites sur sites.

PRÉ-REQUIS

- connaître les fondamentaux sur les projets urbains,
- disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2Q0A Politique Publique du Paysage et de la biodiversité

LA TRADUCTION DES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE SCOT

Durée 2 jours

Niveau Approfondissement

LE HAVRE
Code IEL : 85:SXSCA022
18-19/11/26

Delphine ADELIS-COPIN
NORMANDIE
03 20 15 69 58

Code stage : SXSCA

PUBLIC

Directeur.rice.s de l'urbanisme et de l'aménagement durable, chef.fe.s de projet foncier, urbanisme et aménagement et cadres chargé.e.s de la planification.

OBJECTIFS

- Intégrer les enjeux de développement durable dans un SCoT,
- maîtriser l'articulation du SCoT avec les autres documents de planification.

CONTENU

- La place du SCoT dans les démarches de planification territoriale (du schéma régional d'aménagement, de développement et d'égalité des territoires au plan local d'urbanisme) et leurs articulations (prise en compte, compatibilité etc.),
- le SCoT comme document intégrateur des différentes politiques publiques,
- les enjeux de transitions à intégrer dans le SCoT,
- la traduction opérationnelle des problématiques d'aménagement et de développement durable des territoires dans le SCoT.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés et retours d'expériences.
- Etudes de cas.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les enjeux, la procédure et le pilotage d'un SCoT.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IXPLA Planification et articulation des politiques d'aménagement

LA BIODIVERSITÉ ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Durée 3 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXTVN011
23-25/11/26

Valérie Des Longchamps
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

ANGERS
Code IEL : 17:SXTVN010
25-27/11/26

Sophie CASTAINGS LAHAILLE
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
02 41 77 37 82

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXTVN

PUBLIC

- Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable,
- directeur ou directrice de l'environnement,
- cheffe ou chef de projet foncier, urbanisme et aménagement,
- cadre chargé de la planification.

OBJECTIFS

- Identifier les différentes continuités écologiques et les enjeux inhérents,
- identifier les différents leviers de la planification en faveur de la préservation des continuités écologiques,
- réaliser un document de planification tenant compte de la biodiversité et des continuités écologiques,
- acquérir des méthodes pour une mise en oeuvre opérationnelle des enjeux de biodiversité dans les documents de planification.

CONTENU

- Notions de biodiversité et de corridors écologiques,
- le cadre juridique et de ses évolutions,
- les différentes trames (verte, bleue, noire, brune, ocre, turquoise, rouge...),
- intégration des continuités écologiques dans un SCoT et identification des zones de renaturation,
- intégration des continuités écologiques dans un PLU (i): les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), le coefficient de biotope et le coefficient de pleine terre...,
- articulation entre planification et mise en oeuvre des continuités écologiques,
- les acteurs à mobiliser,
- les données et outils à disposition pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et des continuités écologiques dans les documents de planification.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés de cadrage,
- retours d'expériences,
- exercices pratiques.

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant.e sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

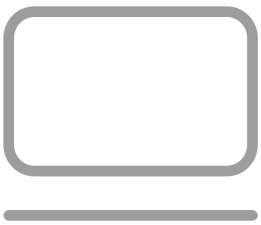
PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet, ainsi que d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2Q0A Politique Publique du Paysage et de la biodiversité

VOS CONTACTS



Pour un conseil, une formation
et pour toute information,
Contactez le CNFPT **en cliquant ici**